UCLouvain

DRDB1BA

2024 - 2025

DRDB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en droit à horaire décalé est un programme de 1er cycle de 180 crédits, répartis en 3 blocs annuels de 60 crédits (bloc 1, bloc 2, bloc 3).

Activités d'enseignement communes

Ce programme comporte :

- des activités d'enseignements de nature juridique, visant à étudier les différentes branches du droit.
  Exemples : Fondements romains et éléments d'Histoire du droit privé, Sources et principes du droit, Droit constitutionnel I, II et III, Droit des biens, Droit pénal, Procédure pénale, Droit des obligations, Droit des contrats et de la responsabilité civile, Droit du travail, Droit administratif, Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux, Droit de l'entreprise, Droit judiciaire, etc.

- des activités d'enseignement en sciences humaines, qui contribuent à une réflexion critique sur les enjeux des phénomènes juridiques.
  Exemples : Philosophie et philosophie morale, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Sociologie, Psychologie, Histoire des institutions et du droit I et II, etc.

Langues

L'apprentissage des langues est progressif :

- en bloc 1, les étudiant·es suivent, en petits groupes, une unité d'enseignement de langue anglaise et une unité d'enseignement de langue néerlandaise, qui visent à développer la compréhension à la lecture, à l'audition et à favoriser l'expression orale.
- en bloc 2, ils·elles suivront une unité d'enseignement d'anglais juridique et une unité d'enseignement de néerlandais juridique, qui visent à rendre l'étudiant·e apte à consulter une documentation juridique dans la langue étudiée.
- en bloc 3, les étudiant·es suivent une unité d'enseignement en anglais (EU law foundations) et une unité d'enseignement en néerlandais (Intellectueel Eigendomsrecht).

Cours à option

En bloc 3, les étudiant·e·s suivent une unité d'enseignement optionnelle.

Séminaire de théorie du droit

Travail de fin de bachelier.

DRDB1BA Programme

Bloc annuel
1 2 3

Langues

BHDDR1140	Langue anglaise	

BHDDR1361 "Justice et politique" a comme prérequis BHDDR1112 ET BHDDR1110

- BHDDR1112 - Sources et principes du droit
- BHDDR1110 - Droit constitutionnel I

BHDPO1315 "EU politics" a comme prérequis BHDDR1121

- BHDDR1121 - Histoire des institutions et du droit I (Moyen Age-Ancien régime)

BSPOL1210 "Sociologie politique" a comme prérequis BHDPO1125

- BHDPO1125 - Sociologie

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

DRDB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

BHDDR1130	Séminaire de méthodologie juridique	Thibaut Slingeneyer de Goeswin	FR [q1+q2] [15h] [4 Crédits]

Langues

BHDDR1140	Langue anglaise	Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier	EN [q1+q2] [0h +30h] [4 Crédits]
BHDDR1150	Langue néerlandaise	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.)	FR [q1+q2] [0h +30h] [4 Crédits]

DRDB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Contenu de la formation

Tronc commun

BHDDR1312	Droit des contrats et de la responsabilité civile + Travaux pratiques avec casus associés	Catherine Delforge	FR [q2] [45h +9h] [7 Crédits]
BHDDR1314	Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux + Travaux pratiques avec casus associés	Jehanne Sosson Fabienne Tainmont	FR [q1] [60h +9h] [8 Crédits]
BHDDR1319	EU law foundations + Travaux pratiques avec casus associés *Les étudiants suivent les deux UE de Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux et EU law foundations mais seulement un des deux TP avec casus associés. Les 2 crédits nécessaires à cet effet sont soustraits de l'UE dont les TP avec casus ne sont pas suivis.* -	Carinne Pochet	EN [q1] [45h +9h] [5 Crédits]
BHDDR1311	Droit de l'entreprise	Catherine Delforge Thierry Léonard (coord.)	FR [q1] [45h] [6 Crédits]
BDROI1318A	Droit du travail	Amaury Arnould	FR [q1] [45h] [4 Crédits]
BHDDR1316	Droit judiciaire	Arnaud Hoc	FR [q2] [45h] [6 Crédits]
BHDDR1310	Droit administratif	François Belleflamme Irène Mathy	FR [q2] [60h] [7 Crédits]
BDROI1370	Intellectueel eigendomsrecht	Sari Depreeuw	NL [q1] [30h] [4 Crédits]
BHDDR1317	Droit naturel	Jérémie Van Meerbeeck	FR [q2] [30h] [4 Crédits]
BHDDR1330	Séminaire de théorie du droit	Diane Bernard (supplée Sophie Klimis)	FR [q2] [15h] [4 Crédits]

BDRAN1360

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au site suivant.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant·es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant·e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant·e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

  Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

  L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.
- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

  L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

  Les étudiants inscrits en 1ère année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la 12.B57 Tmnycle

- Master [120] en droit (horaire décalé) (Louvain-la-Neuve)

Autres masters accessibles au terme du programme

- Master [120] en criminologie (Louvain-la-Neuve) (lire également ci-dessus)
- Master [120] en études européennes (Louvain-la-Neuve)
- Master [120] en communication (Louvain-la-Neuve)
- Master [120] en journalisme (Louvain-la-Neuve)
- Master [120] en sciences de la famille et de la sexualité (Louvain-la-Neuve)
- Master [120] en communication (horaire décalé) (Mons)
- Master [120] en communication stratégique (horaire décalé - en alternance) (Mons)
- Master [120] en administration publique (horaire décalé) (Mons)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

Etudes à horaire décalé
02 211 78 04 - droit-hd-slb@uclouvain.be
Bureau : Marais 119 - 2e étage - 2002
Permanences : lundi, mardi, mercredi, de 16h à 18h

Dérogation pour non-finançabilité

La